

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 05-06-2026

L'an deux mil vingt-six, le cinq juin à huit heures, les membres élus de la commune, régulièrement convoqués, se sont réunis en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de Mme le Maire, Annie RENOUF

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 13

Date de la convocation du Conseil Municipal et date d'affichage : 22-05-2026

Présents : Annie RENOUF, Francis CHUSSEAU, Nicolas BOUREAU, Sylvie LEBON, Frank RABILLE, Evelyne DRAPEAU, Stéphane CHAIGNE, Véronique DESMARICAUX, Tony BRINSTER, Lucie CHARIE, Fabienne RUBIN, Christophe JOURDAN, Karine GAZEAU

Absents ou excusés : Joseph BERNARD, Laure De MAISONNEUVE

Joseph BERNARD a donné pouvoir à Stéphane CHAIGNE

Laure De MAISONNEUVE a donné pouvoir à Annie RENOUF

Secrétaire : Francis CHUSSEAU

Le quorum étant atteint, Madame le Maire ouvre la séance.

72-2026 Election des délégués pour les élections sénatoriales au scrutin de liste

Vu le code électoral ;

Vu le décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu l'instruction n° IOMA2308397J du 30 mars 2023 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux (en attente de la nouvelle instruction) ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 2026-DCL-BER-428 fixant le mode de scrutin et le nombre de délégués et de suppléants à élire dans la commune ;

Considérant qu'en fonction de la population de POIROUX, la commune doit élire 3 délégués titulaires et 3 délégués suppléants

a) Composition du bureau électoral

Mme le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de Evelyne DRAPEAU / Véronique DESMARICAUX et de Lucie CHARIE / Stéphane CHAIGNE.

La présidence du bureau est assurée par Mme Annie RENOUF, Maire

b) Élection des délégués et des suppléants

Mme la Présidente rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués et des suppléants en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement du ou des candidatures, il est procédé au vote.

Les listes déposées et enregistrées : 1 liste déposée par Annie RENOUF

RENOUF	Annie
CHUSSEAU	Francis
GAZEAU	Karine
BOUREAU	Nicolas
LEBON	Sylvie
RABILLE	Frank

Après dépouillement, les résultats sont les suivants : 15 conseillers municipaux concernés ; 3 délégués à désigner, 3 suppléants à désigner, 1 liste déposée)

- nombre de bulletins : 15
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 15

A obtenu : liste Annie RENOUF : 15 voix

Mme le Maire proclame les résultats définitifs :

Liste Annie RENOUF : 3 sièges de délégués et 3 sièges de suppléants

RENOUF	Annie	Délégué
CHUSSEAU	Francis	Délégué
GAZEAU	Karine	Délégué
BOUREAU	Nicolas	Suppléant
LEBON	Sylvie	Suppléant
RABILLE	Frank	Suppléant

LE MAIRE
ANNIE RENOUF



LE SECRETAIRE
FRANCIS CHUSSEAU

